

LE SÉNAT

Le mardi 29 novembre 1994

La séance est ouverte à 14 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

NOUVEAUX SÉNATEURS

Son Honneur le Président informe le Sénat que le greffier a reçu du registraire général du Canada les certificats établissant que les personnes suivantes ont été appelées au Sénat:

Jean-Robert Gauthier

John G. Bryden

PRÉSENTATION

Son Honneur le Président informe le Sénat que des sénateurs attendent à la porte pour être présentés.

Les honorables sénateurs suivants sont présentés, puis remettent les brefs de Sa Majesté les appelant au Sénat. Les sénateurs, en présence du greffier, prêtent le serment prescrit et prennent leur siège.

L'honorable Jean-Robert Gauthier, de Vanier (Ontario), présenté par l'honorable sénateur Fairbairn et l'honorable sénateur Hébert.

L'honorable John G. Bryden, de Bayfield (Nouveau-Brunswick), présenté par l'honorable sénateur Fairbairn et l'honorable sénateur Robichaud.

Son Honneur le Président informe le Sénat que chacun des honorables sénateurs susmentionnés a fait et signé la déclaration d'aptitude prescrite par la Loi constitutionnelle de 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire chargé de recevoir et d'attester cette déclaration.

• (1410)

L'honorable Joyce Fairbairn (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, c'est avec plaisir que je souhaite aujourd'hui la bienvenue à nos deux tout nouveaux collègues sénateurs.

Personne ici ne considère Jean-Robert Gauthier comme un étranger dans ces lieux, puisqu'il a représenté Ottawa-Vanier à la Chambre des communes au cours des 22 dernières années. Ce qu'on ne sait peut-être pas, c'est que ses liens avec le Sénat remontent à longtemps. En effet, il a été élevé par son grand-père, Louis-Philippe Gauthier, qui fut sous-greffier du Sénat de 1926 à 1946. Donc, le Sénat a fait partie de son éducation dès sa petite enfance.

Le sénateur Gauthier a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1972. Il a assumé un certain nombre d'importantes fonctions à l'autre endroit, y compris celles de whip de l'opposition, de leader parlementaire de son parti, de

président du comité permanent des comptes publics et, tout récemment, de coprésident, avec notre collègue, le sénateur MacEachen, du comité mixte spécial sur la politique étrangère du Canada.

Au fil des années, honorables sénateurs, il a acquis la réputation d'être l'un des partisans et défenseurs les plus acharnés de l'institution qu'est le Parlement, et il a mérité le respect des personnes qui travaillent tant à la Chambre des communes qu'au Sénat. La défense des droits des Franco-Ontariens et du bilinguisme officiel sont au centre de sa contribution parlementaire et il continuera sans doute d'y travailler vigoureusement en sa nouvelle qualité de sénateur.

Honorables sénateurs, nous tenons aussi à accueillir chaleureusement le sénateur John Bryden, qui nous vient de Bayfield, au Nouveau-Brunswick, où il a fait une carrière solide et impressionnante en affaires, en droit et en politique.

Ce n'est pas une coïncidence que le sénateur Bryden ait fait son entrée ici aujourd'hui accompagné par notre collègue, le sénateur Robichaud. Ils se connaissent depuis les années 60, lorsque le sénateur Robichaud était premier ministre du Nouveau-Brunswick. Soit dit en passant, le sénateur Thériault était à la même époque ministre de la Santé et du Bien-être social. En 1969 et 1970, John Bryden a été sous-ministre de la Justice. C'est à ce moment-là que, sous la direction de l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, cette province a adopté sa loi sur les langues officielles.

Le sénateur Bryden a collaboré aussi avec le premier ministre Frank McKenna en tant que commissaire de l'expansion économique en 1988-1989, avant de passer à d'autres choses, y compris diriger depuis deux ans sa propre entreprise d'experts-conseils en gestion.

Connaissant son enthousiasme pour le hockey, je crois qu'il donnera une toute nouvelle signification aux mots «sénateur d'Ottawa».

Grâce à l'expérience du sénateur Bryden dans diverses facettes de la vie du Nouveau-Brunswick, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, sa participation ici sera très bénéfique pour sa province.

Nos deux nouveaux collègues viennent au Sénat déterminés à faire leur marque ici. Tous mes collègues et moi-même comptons sur vos bons conseils pour aider cette chambre à examiner les nombreuses questions dont elle sera saisie au cours des mois qui viennent.

Des voix: Bravo!

L'honorable John Lynch-Staunton (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, la nomination du sénateur Gauthier porte à 19 le nombre de sénateurs qui ont siégé à la Chambre des communes. Il ne fait pas de doute que les 22 années qu'il a passées à l'autre endroit l'ont bien préparé pour les fonctions rigoureuses qu'il aura à exercer ici et que c'est nous qui bénéficierons de toute la sagesse qu'il a acquise. Nous avons certainement profité des nombreuses années que les autres anciens députés ont passées là-bas avant de venir ici.